

« Conserver les bénéfices, c'est renforcer l'autonomie financière de son entreprise. »

Quizz

La réserve légale et les réserves statutaires de mon entreprise sont constituées.

La conjoncture est suffisamment lisible pour limiter tout risque de perte dans les années à venir.

Le plan de financement des prochaines années a été arrêté et la part des bénéfices affectés à l'investissement a été identifiée.

Mes rapports avec mes partenaires financiers sont sains. Je connais leurs intentions et leurs attentes.

Mes salariés sont particulièrement impliqués et méritent d'être fidélisés.

Si vous avez coché toutes les cases, vous pouvez passer cette fiche.
Sinon... bonne lecture !

Cigale ou fourmi : que faire des bénéfices ?

L'affectation du résultat illustre le dilemme auquel est confronté le dirigeant qui doit concilier des intérêts divergents : celui de l'entreprise, celui des associés, celui des salariés et celui des banquiers. Mais avant de penser à distribuer, mieux vaut vérifier l'intérêt d'investir ou de mettre en réserve...

Constituer des réserves

Placer une partie du bénéfice en réserve permet de venir renforcer les fonds propres de l'entreprise.

Outre les réserves légales et statutaires, l'Assemblée générale décide librement des capitaux qui renforceront la trésorerie.

Dans les TPE-PME, la priorité reste d'avoir un solide bilan pour se doter d'une capacité d'emprunt ou pour attirer des investisseurs.

Distribuer les bénéfices

▪ Légitimer l'investissement des associés

Une fois les réserves légales et statutaires constituées, les associés peuvent décider d'une distribution partielle ou totale des bénéfices. Cela légitime leur investissement, mais présente des risques en cas de retournement de conjoncture et peut être mal perçu par les partenaires financiers.

▪ Motiver les salariés

Associer les salariés aux performances de l'entreprise est une marque de reconnaissance qui a bien des atouts : fidélisation, accroissement de l'implication, adhésion aux objectifs de l'entreprise. Les formules sont multiples et variées (distribution de primes, augmentation de salaires, intéressement, participation, épargne salariale, etc.), mais attention, elles engagent souvent sur le long terme et nécessitent d'avoir une bonne vision de sa trésorerie.

L'affectation du résultat relève d'un juste équilibre entre toutes ces possibilités.